



# Rapport d'activité 2022

ASTRÉE – Association de soutien aux victimes  
de traite et d'exploitation



# 1

## RÉSULTATS 2022

### 1.1 Formation et plaidoyer

→ PAGE 8

### 1.2 Détection et prise en charge des victimes

→ PAGE 11

### 1.3 Hébergement

→ PAGE 14

# 2

## COMPTES 2022

### 2.1 Compte d'exploitation

→ PAGE 18

### 2.2 Bilan au 31.12.2022

→ PAGE 19

### 2.3 Annexes aux comptes

→ PAGE 20

#### MOT DU PRÉSIDENT

Un abri pour protéger et rétablir, un havre d'où repartir

→ PAGE 3

#### MOT DE LA DIRECTION

Professionalisme, action directe auprès des victimes et promotion de leurs droits

→ PAGE 5

#### FOCUS

L'aide au retour : un dispositif évolutif

→ PAGE 15

#### POUR FINIR

Remerciements  
Contact et impressum

→ PAGE 22 – 23



## MOT DU PRÉSIDENT

# Un abri pour protéger et rétablir, un havre d'où repartir

2022 : nous le savons tou-te-s, cette année restera noire dans l'histoire douloureuse des conflits aux frontières. On n'a pas cessé de répéter, à juste titre, que la guerre en Ukraine était aux portes de l'Europe. Mais on ne se rend pas toujours compte à quel point les guerres sont souvent aussi aux portes des institutions qui cherchent par tous les moyens possibles à soulager la souffrance des innocent-e-s qui en pâtissent. Guerre, pauvreté, inégalités économiques et de genre, privation

d'éducation et autres carences ne cessent de mettre sur les routes des êtres vulnérables que le crime organisé exploite comme ressource déshumanisée. La traite des êtres humains reste une épée de Damoclès qui pend au-dessus de la tête des vies précaires, gâchées par les violences. ASTRÉE devient dès lors un abri pour les protéger, mais aussi un havre d'où repartir.

Mais avant cela, il faut reconstruire les vies blessées. À sa manière, ASTRÉE est

un lieu de rétablissement qui s'effectue au rythme d'un quotidien bien organisé, orienté vers l'aller mieux et l'autonomie des bénéficiaires. Et c'est pour améliorer encore les conditions de réussite de cette mission que 2022 a été pour ASTRÉE un temps de consolidation de sa nouvelle organisation opérationnelle que nous annoncions l'an dernier, dotée d'une référente « hébergement » qui orchestre la gestion de l'hébergement, prévient des situations de crises et parfois de conflits et règle la vie communautaire au rythme des plannings d'activités des équipes et des bénéficiaires et d'une référente « suivis » qui, en plus d'apporter un regard transversal à l'ensemble des suivis et soutenir l'équipe pour cadrer les situations complexes, se charge de garantir une uniformité dans la conduite des détections et des accompagnements. Cette nouvelle organisation compte aussi sur des pôles de compétences à la fois clairs et efficients : le pôle de compétences juridiques qui aide et accompagne les bénéficiaires dans les méandres juridico-administratifs, forme les équipes en interne et coordonne des collaborations avec des institutions partenaires ; le pôle de compétences « aide au retour » qui, comme son nom l'indique, accompagne les projets de retour des victimes de traite ayant des titres de séjour dans des pays européens ou qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine ; le pôle de compétences « santé » qui soutient bénéficiaires et collègues dans l'information et les démarches de santé et qui assure le lien avec les partenaires du réseau

médical, notamment avec Unisanté et le pôle de compétences « suivis post-séjour » qui poursuit l'accompagnement des anciennes bénéficiaires d'ASTRÉE.

À ASTRÉE, le retour à la « vie bonne », comme disent les philosophes, passe par le « vivre ensemble » d'une communauté au sein de laquelle on fait du mieux que l'on peut pour accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve de respect et de reconnaissance envers chacun-e, et tout cela pour viser un esprit de paix et d'harmonie et éviter tant que faire se peut les différends. La tâche n'est bien sûr ni aisée ni de tout repos, mais ASTRÉE peut compter sur une direction et une équipe toujours plus solides et organisées qui mettent leurs talents et leur pragmatisme au service de ces valeurs, une manière de faire agile au plus proche du terrain et de l'expérience de la vraie vie des gens.

**Francesco Panese**  
Président du comité

## Professionalisme, action directe auprès des victimes et promotion de leurs droits

En Suisse, une attention nouvelle est en train de s'éveiller autour de la thématique de la traite des êtres humains (TEH). La crise ukrainienne, avec les risques d'exploitation pour les réfugié-es évoqués par la police et relayés par la presse, l'élaboration du troisième plan d'action national et le début du processus d'évaluation du respect de la convention TEH par le GRETA sont parmi les événements marquants de l'année 2022. ASTRÉE, avec son activité quotidienne auprès des bénéficiaires et son action de sensibilisation auprès des partenaires, a pris part à ces différents processus en contribuant activement au renforcement des standards de protection pour les victimes de la traite. La plupart de ces actions de sensibilisation ont été menées en collaboration avec les organisations membres de la Plateforme nationale contre la traite (FIZ, CSP-Genève et Antenna May Day).

ASTRÉE a aussi édité un «État des lieux des services de protection pour les victimes de traite en Suisse latine» et a démarré une collaboration avec la Mission pour les cantons de la Suisse latine dans le domaine de la TEH pour promouvoir un modèle de coordination entre les cantons latins autour de la protection des victimes. L'état des lieux, réalisé à la suite d'un sondage adressé aux cantons latins, a permis de répertorier les

services effectivement accessibles aux victimes et d'imaginer la mise en place par chaque canton d'un processus global de prise en charge ainsi que des collaborations intercantionales pour maximiser les ressources investies et relier ces dernières à des standards de qualité.

ASTRÉE se pose comme pont entre les institutions et les victimes, en aidant ces dernières à comprendre les codes et les procédures existantes et en relayant aux partenaires les constats faits sur le terrain. La défense des droits des victimes, telle que prévue par les normes nationales et internationales, est toujours basée sur les observations réalisées dans le cadre de nos activités de détection, hébergement et accompagnement des bénéficiaires. Comme les informations contenues dans ce rapport le montrent, ces activités ont été intenses en 2022 avec une augmentation très importante du nombre de personnes qui se sont adressées à nous et qui ont bénéficié de nos prestations. Une augmentation due probablement à une précarité grandissante, mais aussi au fait qu'ASTRÉE est de plus en plus connue par les partenaires et par les communautés migrantes. Nous avons également constaté que l'engagement de nos subventionneurs a porté ses fruits, avec des dizaines de bénéficiaires qui ont trouvé un logement autonome,

un emploi stable ou qui ont obtenu une autorisation de séjour de longue durée. Facilitant l'accès à leurs droits, ASTRÉE a aidé ces personnes pleines de courage et de compétences à tourner la page, après avoir tant souffert.

L'équipe d'ASTRÉE, dont les fonctions ont été précisées et redéfinies suite à la réorganisation de la structure opérationnelle, a fait face à cette charge de travail importante avec enthousiasme et un engagement sans faille. Ces nouvelles géométries ont contribué à expérimenter des interactions différentes au sein de l'équipe, à renforcer le soutien et l'entraide dans un domaine de travail tant difficile et chargé émotionnellement et à mettre en valeur les compétences acquises au fil des années.

Les résultats obtenus dans chaque domaine du suivi en très peu de temps sont impressionnants, vous en trouverez un compte rendu dans ce rapport qui se veut plus choral que les précédents.

L'équipe des veilleuses a continué à assurer une présence bienveillante durant la nuit et les week-ends. Cette tâche a été accomplie avec motivation et en questionnant toujours leur pratique. Des départs au sein de l'équipe ont exigé beaucoup de flexibilité et la définition de nouveaux équilibres sans jamais impacter la continuité de l'écoute offerte à nos résidentes et la gestion du foyer.

Ce travail de consolidation des acquis s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle, validée par le comité d'ASTRÉE, garant de la vision stratégique de l'institution, et par la Direction générale de la cohésion sociale de l'État de Vaud qui en assure le financement dans une perspective de pérennisation.

À la suite de l'évaluation globale du dispositif réalisée il y a quelques années, nos répondant-e-s au canton ont soutenu et accompagné le développement des activités d'ASTRÉE dans tous les domaines de la prise en charge par la mise en place de nouveaux partenariats, la définition d'indicateurs de résultats et la mise à jour des normes et des conventions de collaboration.

Probablement que la clé du modèle d'intervention d'ASTRÉE repose sur la combinaison de ces différents éléments : l'encrage politique du dispositif, le professionnalisme et la spécialisation de l'équipe, une pratique de terrain centrée sur la volonté et les droits des victimes et des collaborations externes inspirées par le respect du rôle et des compétences de chaque interlocuteur et interlocutrice.

Ces éléments peuvent constituer un point de départ pour la définition de standards de qualité en matière de protection des victimes de traite, des standards que les organisations spécialisées souhaitent préciser et promouvoir au cours de ces prochaines années.

**Angela Oriti**  
Directrice

# 1

## Résultats 2022



## 1.1 Formation et plaidoyer

### Sensibilisation grand public

L'année 2022 a été riche en collaborations et rencontres avec le réseau de partenaires et institutions, mais aussi avec la communauté réfugiée ukrainienne, que nous avons rencontrée à plusieurs reprises afin de la sensibiliser aux risques d'exploitation.

L'activité de sensibilisation grand public a été conséquente dès le début de l'année grâce à la conférence de presse organisée en janvier 2022 avec la conseillère d'État Rebecca Ruiz, qui a présenté et soutenu le dispositif vaudois, ainsi que le travail investi par ASTRÉE depuis sa création.

### Une exposition médiatique sans précédent

ASTRÉE a connu une exposition médiatique sans précédent tout au long de l'année, contribuant ainsi à faire connaître l'association, les enjeux et les recommandations visant à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains dans le canton de Vaud et en Suisse. L'émission de la RTS «Vacarme» nous a sollicité pour des interviews dans le cadre de son reportage radio «Traite des êtres humains: la fin du déni?». Le reportage en 6 épisodes fait un tour des services spécialisés dans les cantons latins et donne la voix à plusieurs acteurs et actrices, dont des victimes.

### À l'arrivée des réfugié-es ukrainien-nes

En réponse à l'arrivée des réfugié-es ukrainien-nes et le risque accru d'exploitation des populations vulnérables, de nombreux services nous ont sollicités dans un premier temps pour s'informer sur la traite des êtres humains, puis pour mettre en place des mécanismes d'orientation. Avec la Plateforme Traite, nous avons réagi très rapidement en éditant des flyers en 18 langues à l'intention directe des personnes migrantes en situation de vulnérabilité. Ces documents ont été distribués à grande échelle au SPOP, à Unisanté, au CHUV, à la Police cantonale et municipale et à l'EVAM qui l'utilisent également comme base lors d'entretien de pré-détection. En avril 2022, nous avons contribué à la rédaction de la page internet du Canton destinée à l'information sur la traite et l'exploitation, qui



# 27

séances de formation

# 350

personnes sensibilisées  
aux enjeux de la traite lors  
de ces séances

# 34

séances de collaboration  
avec le réseau (CSIR,  
Unisanté, BMRI, UNIA, SSI,  
CLAVI, SPOP, etc.)

Au niveau  
extra-cantonal

De nombreuses  
collaborations

reprend les informations des flyers de la Plateforme Traite. Nous avons réalisé un grand nombre de formations, pour un total de 27 séances tout au long de 2022, ce qui a eu également un impact sur le nombre d'entretiens de détection réalisés, particulièrement pour des situations d'exploitation de la force de travail. Lors de ces 27 séances, dont deux données directement aux communautés ukrainiennes, 20 pour les professionnelles et 5 en écoles sociales, environ 350 personnes ont été sensibilisées à la thématique et aux enjeux de la traite. Nous avons maintenu nos collaborations avec la HETSL et l'ESSIL dans le cadre de la formation des futur-es travailleur-euses sociaux-les et participé à nouveau au CAS annuel « Procédure d'asile » - UNIFR pour les modules sur la traite. Afin de former ses équipes de guichet, le SPOP nous a invités à présenter notre travail et que faire en cas de soupçons. Nous avons rencontré plusieurs services du CHUV, tant pour former que pour échanger sur le sujet, notamment dans le milieu carcéral avec l'équipe médicale de la Prison de la Tuilière.

Au niveau extra-cantonal, ASTRÉE a rencontré les équipes de la Maison de Santé de la Chaux-de-fonds, les conseillers-ères juridiques de Caritas à Boudry et a reçu avec Fedpol la délégation en charge du développement de l'assistance aux victimes en Tunisie.

Nous avons rencontré le réseau lors de 34 séances pour démarrer ou consolider nos collaborations avec notamment le Centre social d'Intégration des Réfugiés (CSIR) avec qui nous avons pérennisé notre partenariat pour l'intégration des bénéficiaires, Unisanté, la Brigade Migrations et Réseaux Illicites de la police cantonale (BMRI), UNIA, le Service Social International (SSI), avec qui nous avons précisé notre collaboration sur les retours assistés et l'aide pour les démarches dans les pays d'origine, CLAVI, le SPOP, le Service de l'emploi et l'Organisation mondiale des migrations, entre autres.

## Renforcement des actions de prise en charge dans les cantons latins

Dans le cadre de son travail visant un renforcement des actions de prise en charge dans les cantons latins, ASTRÉE a accompagné une étude des besoins réalisée en Valais pour la création d'un dispositif d'aide consacré aux VTEH. Suite à la finalisation du travail d'étude « État des lieux des dispositifs de protection pour les victimes de traite en Suisse latine » la directrice d'ASTRÉE, en collaboration avec la chargée de mission latine, a démarré les présentations des résultats de l'étude dans le cadre des séances des Tables rondes cantonales (Neuchâtel et Valais) afin de promouvoir le développement des dispositifs existants.

## Groupes de travail interservices

ASTRÉE a garanti une participation active dans plusieurs groupes de travail interservices tels que celui avec la DGEJ, qui a pour projet d'améliorer la détection et la prise en charge des victimes mineur-es, celui de la CPCLP visant une application efficace de la nouvelle Loi sur la prostitution et le groupe de travail de la FEDPOL qui poursuit l'organisation et la création de concepts de formation au niveau national sur la thématique de la traite.

## Au niveau national

Au niveau national, 2022 a été marqué par la publication du 3<sup>e</sup> Plan d'action National de lutte contre la TEH de la Confédération fin décembre. Avec les membres de la Plateforme Traite et par la Table ronde Vaud, ASTRÉE a pu tout en long du processus contribuer à la rédaction du plan d'action final sur la base de son expérience auprès des victimes.

Finalement, la rédaction par les membres de la Plateforme Traite du rapport alternatif sur l'application de la Convention TEH par la Suisse été amorcée en fin d'année et sera publié mi-2023, en complément à l'évaluation de la Suisse par le groupe d'experts du Conseil de l'Europe (GRETA) prévue fin 2023.

## 1.2 Détection et prise en charge des victimes

2726

entretiens  
de suivi

209

entretiens  
de détection

« Les permanences destinées aux suivis post-séjour ont permis de réorganiser l'accueil des bénéficiaires n'ayant plus de suivi actif en dehors des renouvellements de permis et du suivi de la plainte pénale afin de soulager l'équipe dans leurs références et de préciser le mandat d'ASTRÉE auprès des bénéficiaires. Le but visé par cette permanence est l'autonomie des anciens suivis par l'aide à la réorientation aux services concernés, le maintien du lien étant néanmoins essentiel dans l'accompagnement administratif et pénal. »  
– Mimoza Kokollari, responsable pôle post-séjour

« En 2022, dans le cadre de la référence des suivis, la ligne éducative, qui est la base de référence du fonctionnement des suivis à ASTRÉE, a été mise à jour et uniformisée. Une checklist des démarches à entreprendre dans tous les domaines d'accompagnement a également été créée pour faciliter les premières démarches. Ce cadre m'a permis de mieux soutenir l'équipe lors de situations complexes. »  
– Marie Mauro, référente suivis

En 2022, les entretiens de suivi (2726) ont augmenté de manière significative par rapport à 2021, de même que les entretiens de détection (209) qui ont quasiment doublés comparativement à l'année précédente. L'importance de proposer un accompagnement adapté aux besoins de la victime demande de rencontrer la personne concernée à plusieurs reprises, ce qui explique que les nouvelles personnes s'étant adressées à ASTRÉE en 2022 aient été vues pour la plupart trois à quatre fois.

FIG. 1 | Nombre de personnes ayant consulté

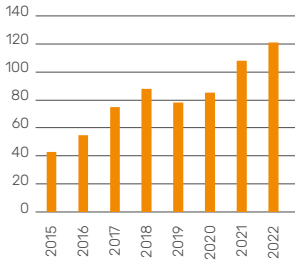


FIG. 2 | Nombre de victimes avec suivi par type de traite

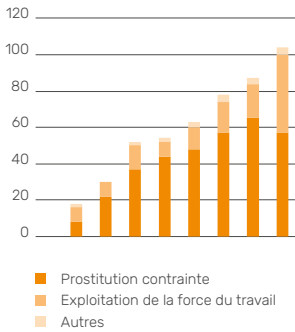
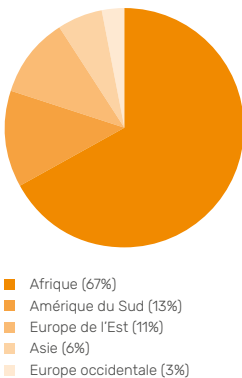


FIG. 3 | Provenance des victimes



Au total, durant l'année 2022, 121 personnes se sont adressées à ASTRÉE pour un entretien de détection ou de suivi, dont 96 personnes victimes de traite, 77 femmes et 19 hommes. Les nouveaux cas de traite qui ont bénéficiés d'une prise en charge sont au nombre de 31, 18 femmes et 13 hommes. En 2022 et pour la première fois, nous avons identifié une majorité de victimes dans l'exploitation de la force de travail et un grand nombre d'hommes comparativement aux années précédentes.

Le nombre important de formations données au réseau en 2022 ont été orientées autour de l'exploitation de la force de travail, ce qui a probablement eu un impact sur l'orientation accrue des potentielles victimes masculines à ASTRÉE.

Sur le nombre total de victimes suivies par ASTRÉE, la majorité, 57, ont été contraintes à la prostitution, 43 ont été victimes d'exploitation de la force de travail et 5 ont été forcées à commettre des activités illicites, certaines victimes ayant été exploitées dans plusieurs milieux de contrainte. En 2022, nous avons fait le constat de deux changements principaux dans les résultats en comparaison avec les années précédentes: comme expliqué plus haut, l'augmentation des situations de travail forcé, mais aussi la hausse du nombre de victimes originaires d'Amérique latine, ce qui est probablement dû aux formations ciblées et à la campagne de communication avec les flyers de la Plateforme Traite.

Les personnes victimes de traite suivies par ASTRÉE en 2022 venaient principalement d'Afrique (67%) et d'Amérique du Sud (13%), d'Europe de l'Est (11%) et minoritairement d'Asie (6%) et d'Europe occidentale (3%).

# 77

femmes se sont  
adressées à ASTRÉE

# 19

hommes se sont  
adressés à ASTRÉE

# 11

nouvelles plaintes  
pénales

# 20

nouvelles demandes  
d'octroi d'autorisation  
de séjour

## Plaintes pénales

Les procédures pénales en cours durant l'année (42) ont demeuré nombreuses, comme les années précédentes. En 2022, 11 nouvelles plaintes ont été déposées, dont 2 pour des situations dont l'infraction a eu lieu à l'étranger. Parmi les procédures pénales en cours, 2 ont abouti à la condamnation des auteurs, dont l'une pour infraction de traite des êtres humains et l'autre pour des infractions connexes.

## Statut administratif

En 2022, le statut administratif des victimes était le suivant : pour 21 personnes le séjour relevait de la LAsi, 66 étaient soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), 5 d'entre elles n'avaient pas initié de démarches en vue de la régularisation de leur statut administratif et 5 ont bénéficié d'un retour assisté. Au total, nous avons présenté 20 nouvelles demandes d'autorisation de séjour (sous l'angle de la LEI), dont 17 ont été approuvées et 3 sont en cours.

«À la fin 2021, le Tribunal Fédéral s'est positionné en conformité avec la Convention, en faveur d'un droit au séjour pour les victimes de la traite indépendamment de leur collaboration avec la procédure pénale. Durant l'année 2022, le déploiement de cette nouvelle jurisprudence qui s'est concrétisée à travers les demandes de régularisation, a également entraîné de nombreux échanges et formations avec les partenaires actives et actifs dans le domaine de la traite et de l'asile. En parallèle de l'avancement dans le domaine administratif, nous avons poursuivi les échanges avec les autorités pénales.»  
– Aurora Gallino, responsable pôle juridique

## 1.3 Hébergement

22

personnes  
ont été hébergées  
à ASTRÉE

1

nouvel appartement  
de transition  
« communautaire »  
pouvant accueillir  
deux personnes

### Santé

« Nous constatons que le suivi par une infirmière référente d'Unisanté est bénéfique aux bénéficiaires par sa proximité et disponibilité et nous pouvons désormais compter sur un réseau de médecins sensibilisé-es. Un calendrier de séances de promotion de la santé autour des besoins et questionnements des bénéficiaires a été établi à raison d'une fois par mois. Les séances ont eu un grand succès! Finalement, la mise en place de marches à suivre diverses, notamment pour la gestion d'urgences et l'accès à une pharmacie complète dans le foyer, soutient désormais l'équipe. »  
– Sandra Garrido, responsable pôle santé

En 2022, 22 personnes ont bénéficié des solutions d'hébergement à ASTRÉE, dont 11 dans les appartements de transition. La cadence de départ des appartements de transition, pensés comme étape complémentaire d'après foyer ou selon les besoins de la victime, a augmenté en 2022 grâce au soutien des ateliers logement du CSIR et la mise en place d'une référente hébergement.

« 2022 a été une année dynamique pour ASTRÉE avec l'acquisition d'un nouvel appartement de transition « communautaire » pouvant accueillir deux personnes. Comme d'autres lieux d'hébergement à Lausanne, le foyer a vécu une invasion de punaises de lit pendant plusieurs semaines, ce qui a demandé une gestion stricte des règles du foyer et une négociation parfois compliquée avec les résidentes. Pour que cette vie communautaire fonctionne et soit bénéfique, il est nécessaire d'avoir des règles et un cadre qui assurent la sécurité et la collaboration. La référente « hébergement » permet le maintien d'une vie collective respectueuse et soutenante et l'organisation d'activités d'animation permettant aux résidentes la découverte de la vie culturelle locale et des interactions positives entre elles. »  
– Claire Ansermet, référente hébergement



## FOCUS

### L'aide au retour: un dispositif évolutif

**Reconstruire un projet de vie est une étape importante pour les victimes intégrant le programme d'aide au retour, de même que l'engagement de chaque participant-e, primordial, pour une intégration réussie.**

Évoluant dans un contexte précaire, Shai a quitté son pays d'origine avec l'espoir d'un meilleur avenir en Europe, à la suite des fausses promesses faites par une dame rencontrée dans sa région natale. La dame lui a établi des faux documents et a organisé son voyage à travers le désert jusqu'en Lybie pour embarquer sur des bateaux pneumatiques. Arrivée en Italie, Shai a été accueillie par son exploiteuse qui l'a contrainte à la prostitution dans la rue. Sous la contrainte, elle s'est résignée à se prostituer et à lui remettre l'entier de ses gains pendant 2

ans. Après le refus de sa demande d'asile en Italie, Shai a été envoyée en France, où elle a été à nouveau contrainte à se prostituer. Son activité n'étant pas assez « rentable » selon son exploiteuse, elle l'a alors envoyée en Suisse. À son arrivée, Shai devait continuer à se prostituer et reverser l'argent.

C'est lors d'un repas communautaire dans le quartier de Sévelin organisé par l'Association de Fleur de Pavé, où ASTRÉE était invitée, qu'un premier contact s'est fait. Elle nous a ensuite

contactées quelques jours plus tard avec le soutien de FDP pour un premier rendez-vous. Au fil des entretiens, nous avons identifié les indicateurs de traite dans la prostitution forcée de rue en Italie, en France et en Suisse. Par peur des représailles envers sa famille, Shai, n'a pas souhaité porter plainte.

Après avoir fui le milieu de contrainte et trouvé le courage de se soustraire de l'emprise de son exploiteuse, Shai a exprimé le besoin de rentrer dans son pays d'origine. Nous l'avons informée de la possibilité d'intégrer le programme d'aide au retour. En collaboration avec le Bureau d'aide au retour, le Service Social international et l'Organisation internationale des migrations (OIM), un retour assisté au pays d'origine a été organisé. Après la définition d'un projet d'intégration au pays dans le domaine du commerce, Shai a intégré le programme de retour assisté incluant l'établissement de documents de voyage et la mise en contact avec les partenaires dans le pays de destination. Shai a bénéficié d'un accompagnement durant son trajet en avion et à son arrivée. Elle a été accueillie dans un foyer pour victimes de traite, où elle a pu recevoir une prise en charge adaptée et entamer sa réintégration.

«La possibilité d'un retour assisté est indispensable dans le soutien proposé aux victimes. La collaboration entre les différents partenaires (CVR, OIM, SSI, SEM) permet à la victime de s'autonomiser tout en construisant un projet et ainsi éviter de se retrouver dans une forme de précarité et de vulnérabilité qui l'exposerait aux risques de re-trafficking. Dans ce cas précis, la détection et l'accompagnement en vue d'un retour assisté n'auraient pas abouti sans l'adhésion de la victime et le concours d'un vaste réseau de partenaires dynamiques. Il est important d'entretenir et consolider ces collaborations, afin d'améliorer et d'adapter la prise en charge de victimes de toutes formes de traite à leurs besoins et souhaits spécifiques.»

**Charlène Bulundwe**

Responsable pôle retour assisté



# 2

## Comptes 2022



## 2.1 Compte d'exploitation 2022

PRODUITS (EN CHF)	COMPTES 2022	BUDGET 2022	COMPTES 2021
Subvention DIRIS	308'200	308'200	308'200
Subvention FedPol	55'250	65'000	65'000
Subvention BEFH	10'000	10'000	10'000
<b>Subventions</b>	<b>373'450</b>	<b>383'200</b>	<b>383'200</b>
Hébergement - Contributions DIRIS	833'598	969'500	766'153
Hébergement - Contributions intra & extracantonales	65'963	-	71'280
Hébergement - Contributions des résidentes	378	-	4'463
Accompagnement	224'329	241'400	194'890
<b>Produits des prestations</b>	<b>1'124'268</b>	<b>1'210'900</b>	<b>1'036'786</b>
Produits financiers	4	-	0
Produits divers	9'825	2'800	7'163
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>9'829</b>	<b>2'800</b>	<b>7'163</b>
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1'507'547</b>	<b>1'596'900</b>	<b>1'427'148</b>
<b>CHARGES (EN CHF)</b>	<b>COMPTES 2022</b>	<b>BUDGET 2022</b>	<b>COMPTES 2021</b>
Salaires et charges sociales	-1'092'943	-1'138'500	-1'010'493
Autres frais du personnel	-20'035	-23'400	-6'340
Honoraires de tiers	-4'510	-11'000	-4'410
<b>Charges du personnel et de tiers</b>	<b>-1'117'488</b>	<b>-1'172'900</b>	<b>-1'021'243</b>
Argent de poche	-50'863	-56'700	-48'534
Frais d'alimentation	-59'479	-61'900	-52'817
Autres charges directes des bénéficiaires	-2'348	-2'800	-1'459
<b>Charges directes des bénéficiaires</b>	<b>-112'690</b>	<b>-121'400</b>	<b>-102'810</b>
Entretien et frais d'infrastructure	-45'305	-39'100	-48'393
Loyers et charges	-168'616	-177'100	-157'441
<b>Charges de structure</b>	<b>-213'921</b>	<b>-216'200</b>	<b>-205'833</b>
Frais administratifs	-74'198	-76'200	-78'527
Charges financières	-260	-400	-304
Autres charges d'exploitation	-13'892	-9'800	-24'148
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>-88'350</b>	<b>-86'400</b>	<b>-102'979</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-1'532'449</b>	<b>-1'596'900</b>	<b>-1'432'866</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-24'902</b>	-	<b>-5'717</b>
Cotisations des membres	800	-	200
Dons sans affectation	2'437	-	2'030
Produits hors exploitation	-	-	31'437
Charges hors exploitation	-	-	-250
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>3'237</b>	-	<b>33'417</b>
<b>Résultat avant variation des fonds</b>	<b>-21'665</b>	-	<b>27'700</b>

VARIATION DES FONDS	COMPTES 2022	BUDGET 2022	COMPTES 2021
<b>Résultat avant variation des fonds</b>	<b>-21'665</b>	<b>-</b>	<b>27'700</b>
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-3'237	-	-33'667
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	-	-	<b>250</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-24'902</b>	<b>-</b>	<b>-5'717</b>

## 2.2 Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF (EN CHF)	2022	2021
Liquidités	239'100	369'411
Débiteurs	244'079	142'531
Comptes de régularisation actifs	13'160	14'690
<b>Actif circulant</b>	<b>496'340</b>	<b>526'631</b>
Immobilisations financières	37'808	33'938
<b>Actif immobilisé</b>	<b>37'808</b>	<b>33'938</b>
<b>Total Actif</b>	<b>534'148</b>	<b>560'570</b>

PASSIF (EN CHF)	2022	2021
Créanciers	51'434	34'458
Comptes de régularisation passifs	19'104	21'337
<b>Engagements à court terme</b>	<b>70'538</b>	<b>55'795</b>
DIRIS Garantie bancaire	-	19'500
<b>Engagements à long terme</b>	<b>-</b>	<b>19'500</b>
Résultats d'exploitations subventionnées reportés	106'401	106'401
Résultat d'exploitation subventionnée de l'exercice	-24'902	-
<b>Résultats en attente d'attribution</b>	<b>81'499</b>	<b>106'401</b>
DIRIS Réserve d'exploitation et d'investissements	366'964	366'964
<b>Fonds propres affectés</b>	<b>366'964</b>	<b>366'964</b>
Capital propre	15'147	11'910
<b>Capital propre</b> → ANNEXE 1	<b>15'147</b>	<b>11'910</b>
<b>Total Passif</b>	<b>534'148</b>	<b>560'570</b>

## 2.3 Annexes aux comptes

### PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

#### Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Organisation et but

L'Association ASTRÉE, sise Ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse. L'association a pour but :

- La détection : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains
- L'hébergement : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé
- La prise en charge et l'accompagnement : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique)
- Le plaidoyer, la communication et la documentation : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains

#### Composition du Comité (exercice 2022)

Panese Francesco, président  
Schmid Chany, trésorier  
Apothéloz Stéphanie, membre  
Bodenmann Patrick, membre  
Magnollay Lisa, membre  
Makaci Olaf, membre  
Saulnier Bloch Marie, membre

#### Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

#### Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

#### Organe de révision

Fiduciaire Favre & Perreaud SA, Lausanne  
Mandat confié : révision restreinte

## Organe comptable

AIGC – Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités, Ch. En Budron D5, Le Mont-sur-Lausanne

## Valeur résiduelle de dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2022	2021
Néant	0	0

## Dettes envers des institutions de prévoyance

	2022	2021
Profelia	4'059	0

## Montant des sûretés constituées en faveur de tiers

	2022	2021
DIRIS garantie bancaire	0	19'500

## Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2022	2021
Néant	0	0

## Événements survenus après la date du bilan: – Néant

## COMMENTAIRES DU BILAN

### 1. CAPITAL DE L'ORGANISATION

2022	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	11'910	3'237	0	15'147
	<b>11'910</b>	<b>3'237</b>	<b>0</b>	<b>15'147</b>
2021	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	9'930	2'230	-250	11'910
	<b>9'930</b>	<b>2'230</b>	<b>-250</b>	<b>11'910</b>

## COMMENTAIRES DU COMPTE D'EXPLOITATION

### 2. ATTRIBUTION AUX FONDS

	2022	2021
Capital propre, cotisations des membres	800	200
Capital propre, dons sans affectation	2'837	2'030
DIRIS Réserve, excédent de produits 2019	0	31'437
	<b>3'637</b>	<b>33'667</b>

### 3. UTILISATION DES FONDS

	2022	2021
Néant	0	250

## Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux personnes et aux organismes qui par leurs subventions, financements ponctuels ou dons ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'ASTRÉE :  
Direction de la cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS);  
Confédération Helvétique (Fedpol);  
Bureau de l'Égalité entre Femmes et Hommes du canton de Vaud (BEFH).

À nos nombreux et précieux partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail.

Aux membres du Comité d'ASTRÉE pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association :  
F. Panese, P. Bodenmann, S. Apotheloz, M. Saulnier Bloch, L. Magnollay, O. Makaci, C. Schmid

À la directrice d'ASTRÉE, Angela Oriti

À toutes les collaboratrices et collaborateurs d'ASTRÉE pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille : Marie Mauro, Aurora Gallino, Claire Ansermet, Michel Khrounoff, Mimoza Kokollari, Sandra Garrido, Vanessa Constant, Mary-Sarah Kagny, Sara Macaluso, Charlène Bulundwe, Camille Reift, Pia Shazar, Élise Buclin, Lore Rinsoz, Jessica Riess, Gayané Avetisyan, Alba Carolina Araujo, Lisa Droz, Chloé Hügli, Céline Jeannet.

Nous remercions tout particulièrement Anne Ansermet Pagot qui a assuré la codirection d'ASTRÉE jusqu'à sa retraite en février 2022.

Aux personnes rencontrées lors d'entretiens de détection ou prises en charge par ASTRÉE, pour la confiance qu'elles nous accordent.



## Soutenir l'association

Vous pouvez soutenir le travail d'ASTRÉE en devenant membre de l'association.

Vous trouverez le formulaire sous :  
→ [astree.ch/fr/demande-adhesion](http://astree.ch/fr/demande-adhesion)

La cotisation annuelle est de CHF 50.-  
IBAN CH44 0900 0000 1472 9569 7

## Contact

Association ASTRÉE  
Ruelle de Bourg 7  
1003 Lausanne  
021 544 27 97  
[info@astree.ch](mailto:info@astree.ch)



## IMPRESSUM

**Rédaction** Association ASTRÉE  
(Angela Oriti, Mimoza Kokollari)

**Graphisme** Plates-Bandes communication

**Tirage** 350 exemplaires

